



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### DU CENTRE COMMUNAL

### D'ACTION SOCIALE DE LADOIX-SERRIGNY

Du 24 mars 2025

### Procès-Verbal

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme FOL.

#### Présents :

M. Jérôme FOL, Mmes Aline KUTTER, Valérie PERISSUTTI, M. Thierry MESNIL, M. Daniel KOCH, Philippe LANCIA, Francis GATEAU

#### Absents excusés :

Mme Corinne GARREAU ayant donné pouvoir à M. Daniel KOCH  
Mme Saadia CHAMALI ayant donné pouvoir à M. Thierry MESNIL  
Mme Denise SIMMONOT ayant donné pouvoir à M. Philippe LANCIA  
Mme Céline ABED MARCILLET

Secrétaire de séance : Mme Aline KUTTER

\*\*\*\*\*

#### Questions à l'ordre du jour du conseil d'administration :

1. **Vote du Compte Financier Unique 2024**
2. **Affectation des résultats**
3. **Vote du Budget primitif 2025**
4. **Questions diverses**

**Secrétaire de séance** : Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du CGCT, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance, Mme Aline KUTTER est désignée en qualité de secrétaire par le conseil d'administration et accepte cette fonction.

#### Approbation du procès-verbal du 5 mars 2025 :

Les membres du Conseil d'administration **APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal relatif à la séance du 5 mars 2025.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° 2025/0001**  
**Vote du Compte Financier Unique 2024**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité **APPROUVE** le compte financier unique de l'année 2024.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° 2025/0002**  
**Affectation du résultat 2024**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité **PROCÈDE** à l'affectation des résultats de l'exercice 2024 afin de passer les écritures d'ordre correspondantes.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° 2025/0003**  
**Vote du budget 2025**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité **VOTE** le budget primitif de l'année 2025 qui correspond à une somme globale de 22 600 € en dépenses et en recettes de fonctionnement.

\*\*\*\*\*

**Questions diverses**

Un seul dossier de bourse au permis a été déposé au secrétariat, c'est la candidature de Loane CANDESPINA qui est retenue.

Cette jeune personne effectuera les 80 heures à l'école maternelle, les mercredis matins et une partie des vacances scolaires de printemps et d'été 2025.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 48.

Le Secrétaire de séance,  
Aline KUTTER.

Le Président,  
Jérôme FOL.

